UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME

|  |
| --- |
| **Consultant, expert en recherche en sciences humaines et sociales** |
| **Lieu :** | Port au Prince, Haïti  |
| **Date limite de candidature :** | Janvier 2017 |
| **Type de Contrat :** | Contrat individuel |
| **Niveau de la position :** | Consultation Nationale |
| **Langues demandées :** | Français et Créole obligatoires, Anglais et Espagnol sont des atouts |
| **Date de démarrage prévue :** | Février 2018 |
| **Durée initiale du contrat :** | 110 jours de consultation en Haïti |
|  |
| **Contexte** |

Haïti est, à l’échelle mondiale, le troisième pays le plus touché par les événements climatiques[[1]](#footnote-1). Les catastrophes liées aux conditions météorologiques auraient entraîné des dommages et des pertes estimés annuellement à environ 2 % du PIB de 1975 à 2012[[2]](#footnote-2). Plus récemment, le cyclone Mathieu qui a frappé le pays en octobre 2016 a causé de lourds dommages estimés par le PDNA (évaluation post désastre) à 2,8 milliards de dollars américains[[3]](#footnote-3).

La forte exposition de la population haïtienne aux catastrophes naturelles est exacerbée par des risques sous-jacents découlant des vulnérabilités « multidimensionnelles » liées notamment aux conditions économiques et sociales mais aussi au contexte culturel. En Haïti, les groupes vulnérables (bien souvent les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles les plus pauvres) vivent dans une insécurité chronique. Par ailleurs, la localisation géographique accentue les vulnérabilités notamment dans les sections communales rurales reculées ou difficiles d’accès à l’instar des zones côtières.

Face à ces risques connus qui exposent le pays à des vulnérabilités chroniques, l’Etat Haïtien s’est engagé progressivement dans une démarche systémique de réduction des risques et désastres depuis plus de deux décennies. En effet, depuis 1999, une réforme institutionnelle a abouti à l’élaboration d’une proposition de plan national de gestion des risques et des désastres (PNGRD) et la mise en place d’un système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD). Le système est doté de structures d’orientation stratégique et technique à toutes les échelles du territoire avec comme entité de coordination, la Direction de la Protection Civile (DPC). Le Plan Stratégique de Développement d’Haïti (PSDH) mise sur une opérationnalisation de la réduction des risques par une meilleure connaissance des vulnérabilités et par un renforcement de la gouvernance. Les besoins en termes de prévention, préparation et gestion de la réponse demeurent importants. Par ailleurs, Haïti a pris part aux engagements au niveau mondial tels que le cadre d’Action de Sendai adopté en mars 2015 dont les éléments ont été intégrés dans la troisième version du plan national (PNGRD), ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le gouvernement actuel a démontré une volonté tangible de doter le SNGRD d’un cadre légal afin de formaliser l’action du système national et de préciser les rôles et responsabilités des institutions dans la prévention et la réponse aux désastres. Par ailleurs, la révision du plan national (PNGRD) et son adoption envisagée, d’ici le début de l’année 2018, constituent un support à l’opérationnalisation de la loi cadre. Cette dynamique constitue un excellent momentum pour initier un plaidoyer en faveur d’une prise en compte inclusive de la problématique de la vulnérabilité et de la capacité de résilience de la population face aux désastres qui intègre l’ensemble des paramètres de l’insécurité humaine. En effet, pendant longtemps, le risque de catastrophe en tant que menace pour la sécurité humaine a été largement négligé dans les stratégies et les projets mis en œuvre en Haïti. À l'instar des conflits armés, le désastre entraîne une destruction à grande échelle et des déplacements importants, et peut conduire à des violations des droits de l'homme et à une vulnérabilité accrue, vis-à-vis des groupes et des individus les plus marginalisés, dont les femmes et les enfants. En outre, le risque de catastrophe affecte les moyens de subsistance, la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation et l'accès aux services de base.

Le cadre de la sécurité humaine est axé sur les personnes et se concentre sur la protection et l'autonomisation comme moyens de protéger des vies humaines et d'améliorer les libertés et l'épanouissement de toutes les personnes. L'approche de la sécurité humaine est donc utile pour adresser les menaces multidimensionnelles qui accompagnent ou découlent des risques de catastrophe et aux impacts sur les populations diverses ainsi que sur leurs moyens de subsistance. La prévention et la réponse au désastre doivent tenir compte de ces aspects relatifs à la sécurité humaine, notamment dans les dimensions sociale, économique et culturelle. En effet et en fonction des groupes cibles, les mécanismes de prévention et de sensibilisation doivent être adaptés sur l’exemple des modalités de communication vis-à-vis des populations analphabètes ou à faible niveau d’éducation.

Le projet met une emphase sur le rôle des femmes dans la réduction de l’insécurité, particulièrement celles qui sont pauvres et vivant en milieu rural ou périurbain - identifiées comme vulnérables mais également actrices de changement dans les communautés. Elles sont nombreuses à diriger des ménages en Haïti, plus de 40% en milieu rural contre 55% en moyenne en milieu urbain[[4]](#footnote-4). Par ailleurs, l'ouragan Matthew a entraîné une aggravation de leurs vulnérabilités (sur 679 000 femmes parmi les plus touchées, 106 180 (16%) étaient chefs de ménage[[5]](#footnote-5)). Les femmes sont souvent confrontées à des défis particuliers en période de catastrophe, elles ont donc souvent des besoins et des priorités différents et spécifiques. Par exemple, lors d'une catastrophe naturelle :

* L'insécurité économique des femmes tend à augmenter plus que celle des hommes ;
* Les obligations de travail des femmes tendent à augmenter davantage que celui des hommes ;
* Le risque de violence et d’exploitation contre les femmes et les filles est accru ;

Malgré ces défis, de nombreuses femmes ont développé des stratégies d'adaptation pour assurer la durabilité de leurs moyens de subsistance, le bien-être de leurs familles et de leurs communautés. Il est donc important de faire ressortir l’impact des catastrophes sur les différents groupes en fonction de leurs sexes et de mettre en lumière les besoins spécifiques des femmes (quel que soit leur milieu d’appartenance). Un renforcement de la résilience de la société nécessite l’intégration de la dimension genre à toutes les phases et dans toutes les stratégies adressant la gestion des risques et des désastres.

Le PNUD de concert avec l’UNESCO et l’ONU FEMMES et des acteurs étatiques tels que la Direction de la Protection Civile (DPC) du Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), la Direction Départementale de l’Éducation Nationale (DDE) du Ministère de l’Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), entre autres, mettent en œuvre un projet visant à accroitre la sécurité humaine face aux risques de catastrophe en Haïti. Le projet a un double objectif : contextualiser, informer et sensibiliser sur l'approche de la sécurité humaine auprès des acteurs du SNGRD mais aussi des partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de la GRD (y compris l'Équipe pays des Nations Unies). L’objectif est aussi d’améliorer l’impact opérationnel sur le terrain via les acteurs locaux (autorités communales, départementales, organisations communautaires, en particulier des organisations de femmes et d'autres groupes marginalisés). Un accent sera porté sur l'analyse des besoins et des priorités en matière de sécurité humaine des populations diverses et défavorisées en Haïti, à savoir les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. Pour que l’approche sécurité humaine puisse être effective, il s’avère nécessaire qu’elle soit intégrée aussi bien dans les stratégies des décideurs qu’au niveau des interventions de prévention et de mitigation en assistance à la communauté. Pour ce faire, une meilleure compréhension de la sécurité humaine dans le contexte haïtien se révèle indispensable. Seules des investigations de terrain à travers des enquêtes, des focus groups et des observations peuvent mener à des conclusions valables sur ce phénomène dans le milieu haïtien. En ce sens, le PNUD compte réaliser une étude avec les objectifs suivants :

* Identifier l’existence des insécurités humaines liées aux catastrophes naturelles en Haïti ainsi que leurs facteurs sous-jacents ;
* Expliquer les avantages des approches qui favorisent la sécurité humaine dans les programmes de résilience aux catastrophes naturelles en Haïti en prenant en compte les meilleures pratiques ;
* Expliquer la perception par la population des insécurités humaines liées aux catastrophes naturelles au niveau communautaire, surtout celle des femmes, des jeunes et des personnes handicapées.

Les résultats de cette étude permettront d’agir sur les composantes de protection et d’autonomisation de la sécurité humaine en prenant en compte les spécificités du contexte haïtien. Les données empiriques seront essentielles pour définir des actions adaptées et pérennes tant dans les stratégies que dans les opérations.

Ainsi, le PNUD avec un financement de l’UNTFHS (Fonds des Nations Unies pour la Sécurité Humaine) est en recherche d’unconsultant, expert en recherche en sciences humaines et sociales, en charge de mener une étude sur la sécurité humaine.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Responsabilités**Le/la consultant (e) national sera placé (e) sous l’autorité de la directrice adjointe des Programmes du PNUD en Haïti et sous la supervision directe du coordonnateur de projet et devra travailler en étroite collaboration avec le/la consultant (e) international (e) en sécurité humaine et la responsable de projet UNTFHS de l’ONU Femmes. Le/la consultant-te aura pour tâches de :1. Proposer un calendrier pour l’étude respectant les délais fixés ;
2. Prendre en compte les recommandations du/de la consultant (e) internationale, expert en sécurité humaine, dans la phase d’élaboration du cadre conceptuel de la recherche pour la prise en compte des indices de la sécurité humaine ;
3. Définir la méthode, les techniques et l’échantillon de l’étude en lien avec l’approche de la sécurité humaine ;
4. Prendre en compte la dimension du genre, les jeunes et les personnes handicapées dans la conception et la réalisation de l’étude ;
5. Établir avec l’appui des agences de l’ONU les premiers contacts sur le terrain ;
6. Concevoir les outils de collectes des données ;
7. Collecter et analyser les données ;
8. Présenter les résultats dans un format facile à interpréter ;
9. Soumettre au PNUD les données brutes collectées ;
10. Rédiger un rapport pour chaque phase de l’étude et un rapport final de recherche avec des recommandations en lien avec les objectifs de la recherche ;
11. Mettre en place les moyens nécessaires (logistiques, enquêteurs, assistant) pour les travaux sur le terrain dans les cinq départements du pays ciblés par le projet (Nord, Nord’Est, Nord-Ouest, Sud et Grand’Anse ;
12. Procéder à la restitution des résultats pour la DPC et les organismes de l’ONU ;
13. Élaborer des modules de formation sur la sécurité humaine en Haïti ;
14. Animer des séances de formation pour les formateurs agréés de la DPC.

**Produits attendus****La mission s’articulera autour des produits suivants :** * Les cadres conceptuel et méthodologique de l’étude sont rédigés en lien avec la sécurité humaine et les objectifs de l’étude ;
* Un premier rapport de l’étude sur l’existence de la sécurité humaine en Haïti et ses avantages dans le renforcement de la résilience en Haïti est disponible ;
* Un rapport final de recherche avec des recommandations tenant compte des objectifs de la recherche est soumis et validé par le PNUD et les autres partenaires du projet ;
* Des modules de formation sont préparés et une formation est réalisée pour les formateurs agrées de la DPC sur les spécificités de la sécurité humaine dans le contexte haïtien.
* Préparer une restitution de la recherche sous format PowerPoint.

**Réception des livrables**

| **Livrables** | **Période** | **Cout/livrable** |
| --- | --- | --- |
| * Le document présentant le cadre conceptuel et la méthodologie de l’étude est soumis et accepté par le PNUD.
 | Février 2018 | 30% - À la réception du document  |
| * Un premier rapport est soumis et accepté par le PNUD sur l’existence de la sécurité humaine en Haïti, ses facteurs sous-jacents et ses avantages dans le renforcement de la résilience.
 | Mars / Avril 2018 | 40% - À la remise de ces travaux |
| * Un résumé de deux pages du rapport final de la recherche en français et en anglais est disponible.
* Un rapport final (y inclus les résultats de l’étude sur la perception de la sécurité humaine en Haïti) est soumis et validé par le PNUD ainsi que les données collectées.
* Des modules de formation sont préparés et une formation est réalisée pour les formateurs agrées de la DPC.
 | Mai / Juin 2018 | 30% - À la réception et la validation du rapport final |
|  |  |  |

Le paiement des honoraires du consultant se fait en trois versements. Ces paiements lui seront versés après la remise des documents et rapports tel qu’indiqué dans le tableau ci-dessus. **Durée de la consultation**La période de consultation est de 110 jours. **Affectation du consultant/de la consultante**Le consultant sera basé au bureau du PNUD en Haïti. Il/elle effectuera des déplacements dans les cinq départements ciblés (Nord, Nord’Est, Nord-Ouest, Sud et Grand’Anse ) et entretient des relations avec le bureau de coordination des projets de la DPC. |
| **Compétences** |
| **Compétences globales :*** Compétences avérées dans la rédaction de proposition de recherche et la réalisation de recherches sur les phénomènes sociaux et culturels en Haïti ;
* Intérêt pour les recherches portant sur les conditions de vie des plus vulnérables ;
* Familiarité avec les villes de province et les zones reculées d’Haïti ;
* Familiarité avec la gestion des risques et des désastres.
 |

**Compétences Fonctionnelles :**

* Connaitre et comprendre la réalité environnementale, sociopolitique, économique et culturelle d’Haïti ;
* Avoir mené des études en Haïti sur les conditions socioéconomiques des personnes les plus vulnérables incluant la population rurale haïtienne ;
* Avoir de bonnes compréhensions des sous-systèmes sociaux en Haïti et de leurs interrelations ;
* Avoir la capacité de s’adapter aux sous-systèmes culturels du pays lors de la collecte des données ;
* Avoir mené des recherches de grande envergure couvrant le niveau départemental ou national en Haïti ;
* Avoir utilisé les approches qualitatives et quantitatives pour mener des recherches ;
* Avoir mené des recherches sur des groupes minoritaires et/ou marginalisés du pays ;
* Écrire et parler couramment le français et le créole, l’anglais est un plus ;
* Avoir de bonnes compétences d’analyse et la capacité de préparer des documents bien écrits en temps opportun ;
* Avoir la capacité de faire la livraison dans les délais définis ;

**Qualifications et Expériences**

**Éducation :**

* Avoir au moins un diplôme d’études supérieures de niveau maitrise en sciences humaines et sociales, en gestion des risques et désastres ou dans un domaine connexe. La détention d’un doctorat est un atout.

**Expériences :**

* Avoir mené des études à caractère sociologique et/ou anthropologique en Haïti pendant les cinq dernières années ;
* Avoir l’habitude de réaliser des études commanditées par des organismes de la communauté internationale ;
* Avoir des compétences prouvées dans la conduite de recherches avec les méthodes qualitatives et quantitatives ;
* Avoir mené des études dans les milieux reculés ou sur des groupes minoritaires et/ou marginalisés du pays en prenant en compte le genre, les jeunes et les personnes handicapées ;
* Avoir mené des études sur la vulnérabilité des ménages ou des individus face aux risques naturels est un plus ;
* Avoir mené des études pour les agences de l’ONU en Haïti est un atout ;

**Documents à soumettre dans le dossier de candidature :**

* Les intéressés devront soumettre les documents suivants :
1. **Proposition technique**
* Note explicative sur la compréhension des termes de références de la mission et les motivations de la candidature ;
* Brève présentation de l’organisation de la mission ;
* Formulaire P11
1. **Proposition financière**

La proposition financière doit être forfaitaire (lump sum) et formulée en HTG.

Il est recommandé aux candidats de préciser la ventilation du montant forfaitaire en indiquant le coût du transport, les frais de séjours, les honoraires en tenant compte du nombre de jours de travail prévus.

Le réalisme des coûts indiqués pour le voyage pourra être vérifié par le PNUD sur la base des prix du marché pour les trajets concernés.

Toute dépense non prévue dans les termes de référence ou dans l’offre financière acceptée par le PNUD devra être convenue entre le bureau du PNUD en Haïti et le/la consultant/te.

Les paiements seront réalisés sur la base des produits livrés et des besoins préliminaires à la mission.

Les consultants dont les propositions auront été retenues pourront ou non être invités ou contactés par téléphone pour un entretien individuel.

1. Germanwatch, *Global Climate Risk Index*, 2016, 32p. [↑](#footnote-ref-1)
2. http://earlyrecovery.global/sites/default/files/evaluation\_rapid\_des\_impacts\_de\_matthew\_version\_preliminaire.pdf. [↑](#footnote-ref-2)
3. MPCE, Post Disaster Needs Assessment (PDNA), janvier 2017. [↑](#footnote-ref-3)
4. ECVMAS, ibid. [↑](#footnote-ref-4)
5. http://iomhaitidataportal.info/dtm. [↑](#footnote-ref-5)